

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2017

ASSOCIATION FRANCOPHONE POUR VAINCRE LES DOULEURS

Association Régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 5 Rue Marcel Beau
79200 PARTHENAY



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 Décembre 2017

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION FRANCOPHONE POUR VAINCRE LES DOULEURS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, 12 Avril 2018

Le Commissaire aux Comptes
JPA Associations



Damien POTDEVIN

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 667	353	1 314	
Immobilisations financières	15		15	15
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 682	353	1 329	15
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	4 178		4 178	5 950
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	2 050		2 050	1 210
Autres	19 444		19 444	11 412
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	100 272		100 272	84 352
Caisse	61		61	7
TOTAL ACTIF CIRCULANT	126 004		126 004	102 932
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	116		116	1 004
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	116		116	1 004
TOTAL GENERAL	127 802	353	127 449	103 951

Legs nets à réaliser :

acceptés par les organes statutairements compétents

autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	38 330	16 711
Report à nouveau	56 683	39 972
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	95 013	56 683
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	95 013	56 683
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEBIES	21 114	37 327
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	2	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 629	5 264
Autres	4 690	4 678
TOTAL DETTES	11 322	9 941
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	127 449	103 951

(1) Dont à plus d'un an (a)

Dont à moins d'un an (a)

11 322

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

2

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	9 397	36,22	9 745	72,26	-348	-3,57
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	14 750	56,85	2 060	15,28	12 690	616,02
Reprises et Transferts de charge	22 706	87,51	7 022	52,07	15 685	223,38
Cotisations	1 800	6,94	1 680	12,46	120	7,14
Autres produits	65 155	251,11	92 119	683,15	-26 964	-29,27
Produits d'exploitation	113 808	438,62	112 625	835,22	1 183	1,05
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières	1 772	6,83	-5 950	-44,13	7 723	-129,79
Autres achats non stockés et charges externes	66 231	255,26	43 420	322,00	22 811	52,54
Impôts et taxes	110	0,42	95	0,71	14	15,15
Salaires et Traitements	20 080	77,39	19 001	140,91	1 080	5,68
Charges sociales	3 589	13,83	2 171	16,10	1 418	65,31
Amortissements et provisions	252	0,97			252	
Autres charges	100	0,39	8	0,06	93	NS
Charges d'exploitation	92 134	355,09	58 744	435,64	33 390	56,84
RESULTAT D'EXPLOITATION	21 674	83,53	53 882	399,58	-32 208	-59,77
Opérations faites en commun						
Produits financiers	513	1,98	291	2,16	222	76,37
Charges financières						
Résultat financier	513	1,98	291	2,16	222	76,37
RESULTAT COURANT	22 187	85,51	54 173	401,74	-31 985	-59,04
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	70	0,27	135	1,00	-65	-48,15
Résultat exceptionnel	-70	-0,27	-135	-1,00	65	-48,15
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	16 213	62,48			16 213	
Engagements à réaliser			37 327	276,81	-37 327	-100,00
EXCEDENT OU DEFICIT	38 330	147,73	16 711	123,93	21 620	129,37
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	43 188		34 106		9 082	26,63
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits	43 188		34 106		9 082	26,63
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole	43 188		34 106		9 082	26,63
Total des charges	43 188		34 106		9 082	26,63

CER 2017

-Imprime 19

CER ANNEE 2017

EMPLOIS	REF	TOTAL DES EMPLOIS DE N (= compte de résultat)	AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES issues de la GP	RESSOURCES	REF	RESSOURCES COLLECTEES PREVISIONNELLES	SUMI DES RESSOURCES COLLECTEES AUTRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR N
		(1)	(2)			(4)	(5)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES SUR 2012							
L- MISSIONS SOCIALES	Q	124 618	81 367		A		
1.1 Réalisées en France	R	124 618	81 367		B	81 367	81 367
- permanences	S	59 405			C	81 367	81 367
- lobbying	T				D		
- informations patients	U	65 214	81 367		E	81 367	81 367
1.2 Réalisées à l'étranger	V				F		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	V						
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	W				G	28 233	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	X				H	14 750	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	Y				I	49 373	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	Z	9 903					
I- TOTAL DES EMPLOIS PREVUS AU COMPTE DE RESULTAT	AA	134 521			J	173 722	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	AB				K		
III- ENGAGEMENTS NON REALISABLES SUR RESSOURCES AFFECTEES	AC				L		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES N	AD	36 330			M		
V- TOTAL GENERAL	AE	172 851			N	173 722	81 367
VI- QUOTE PART DES IMMOS. BRUTES FINANCEES PAR GP	AF						
VII - NEUTRALISATION DES AMORT. SUR LES IMMOS FINANCEES GP.	AG						
VIII- TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LA GP	AG		81 367		O		81 367
SOLDE DES RESSOURCES GP NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE							
					P		

 Annexe au CER 2017Annexe au CER 2017Abréviations :

CER : Comptes Emplois Ressources

GP : Générosité Publique

Notes explicatives :Emplois :*1-1 Missions sociales réalisées en France*

La rubrique « permanences » correspond aux frais de déplacements nécessaires à l'activité ainsi qu'au bénévolat.

Les « informations patients » regroupent l'ensemble des charges relatives aux différentes missions :

- Patients,
- Professionnel,
- Publics,
- Institutionnels.

2-3 Frais de recherche de fonds

Ce sont les frais de déplacements permettant la collecte de fonds publics et privés.

3- Frais de fonctionnement

Il s'agit de tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la structure même de l'association.

Ressources :*1-1 Dons manuels affectées*

Ce sont tous les dons du public dont les dons en nature à l'exception des dons sans projet particulier.

2-Autre fonds privés

Les autres fonds privés sont les dons sans projet particulier ainsi que les prestations de formation.

3-Subventions et autre concours publics

Il s'agit uniquement de subventions.

4-Autres produits

Ce sont toutes les cotisations des adhérents, ainsi que les produits financiers issus des comptes de placement, et des transferts de charges correspondant aux remboursements de frais.


Contributions volontaires
Contributions volontaires

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Ressources		
Bénévolat	43 188	34 106
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total	43 188	34 106
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	43 188	34 106
Total	43 188	34 106

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : AFVD ASSOCIATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 127 449 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 38 330 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/03/2018 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 1 an

* Matériel informatique : 1 an à 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 **Règles et méthodes comptables****Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	101	1 566		1 667
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	101	1 566		1 667
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15			15
ACTIF IMMOBILISE	116	1 566		1 682

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	101	252		353
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	101	252		353
ACTIF IMMOBILISE	101	252		353

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 610 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif Immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 050	2 050	
Autres	19 444	19 444	
Charges constatées d'avance	116	116	
Total	21 610	21 610	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	100
Divers - produits à recevoir	19 444
Total	19 544

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	39 972	16 711		56 683
Résultat de l'exercice	16 711	21 620		38 330
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	56 683	38 330		95 013

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 322 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2	2		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 629	6 629		
Dettes fiscales et sociales	4 690	4 690		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	11 322	11 322		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 823
Intérêts courus à payer	2
Dettes provis. pr congés à payer	1 825
Charges sociales s/congés à payer	465
Etat - autres charges à payer	110
Total	6 225

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	116		
Total	116		